Reçu en préfecture le 24/07/2025

Publié le

ID: 084-218400760-20250721-2025\_046-BF

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Collectivité : COMMUNE DE MIRABEAU 2025-046

Date de convocation : 17/07/2025	Le 21 juillet 2025 à 20h00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRENOVITCH, Maire.
Membres :  Afférents au conseil : 15 Présents : 10 Qui ont pris part à la délibération : 12	Etaient présents: Messieurs TCHOBDRENOVITCH Robert, LABBAYE Bernard, ESPITALIER Vincent, GRAFFOULIÈRE Daniel, MONTAGNE Thomas, BERTRAND Nicolas, TRÉMÉLO Michel et Mesdames VITALE Bernadette, GIMENEZ Anne-Marie, MABY Danièle.
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 22/07/2025	Etaient absents excusés: Mme. DE LUZE Laurence (procuration à Mme. GIMENEZ), Mme. MARQUAIRE Danielle (procuration à Mme. VITALE)  Etaient absents: Mme. DUPONT Gwénaëlle, M. GONZALEZ
$= \sqrt{2g_{ij}^2 - g_{ij}^2} c$	et Mme. REBOUL Odile  SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Vincent ESPITALIER

OBJET: Décision modificative n°1

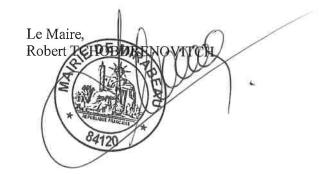
Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2025.

INVESTISSEMENT	
Dépenses – crédits réduits	
23 / 231 / OPNI / Immobilisations corporelles en cours	- 102 000,00
TOTAL	- 102 000,00
Recettes – crédits réduits	
10 / 10222 / OPFI / FCTVA	- 102 000,00
TOTAL	- 102 000,00

## **VOTE: UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme. Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance Vincent ESPITALIER



Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois.